



ESPACES NATURELS de la Région Centre

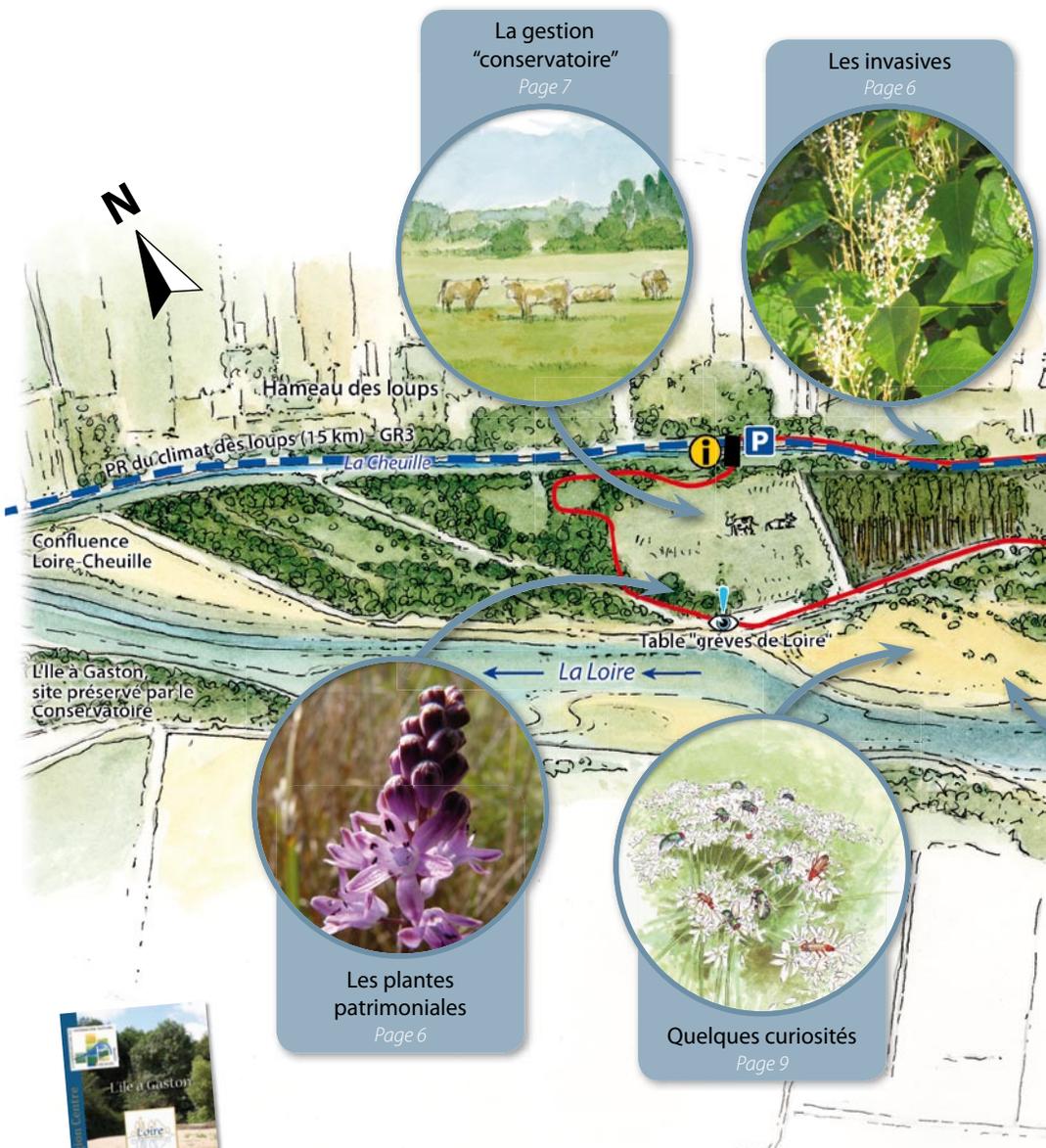
Les Îles de Bonny



Livret de découverte,
entre Loire et Cheuille



Les Îles et leurs richesses en 4,5 km et 12 pages

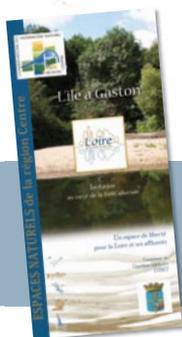


La gestion
"conservatoire"
Page 7

Les invasives
Page 6

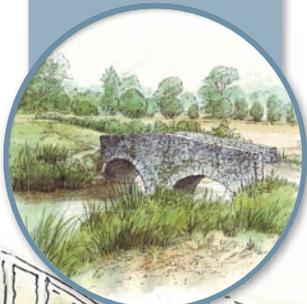
Les plantes
patrimoniales
Page 6

Quelques curiosités
Page 9



L'Île à Gaston est située à Châtillon-sur-Loire, sur la rive opposée à l'amont de l'écluse de Mantelot. Site préservé par le Conservatoire, elle offre un sentier aménagé axé sur la découverte de la forêt alluviale.

En passant par
le Pont aux Soeurs



Bienvenue sur les Îles de Bonny
Histoire d'un partenariat pour
la préservation des bords de Loire
Page 4



Quelques animaux
Page 7



Quelques pas
en botanique
Page 8

LÉGENDE			
	Prairie pâturée		Sentier de découverte du site (4,5 km)
	Prairie de fauche		Chemins de randonnée (PR)
	Mégaphorbiaie		Panneau d'information
	Grève		Table de lecture
	Bras secondaire		Passerelle (SABL)
	Boisement alluvial		Parking
	Peupleraie		Site communal préservé par le Conservatoire



Un Conservatoire pour la nature
page 12

<http://www.cen-centre.org>

Bienvenue sur les Îles de Bonny, îles de Loire !

Depuis 2004, la commune de Bonny-sur-Loire et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre travaillent de concert pour la préservation des Îles de Bonny.

C'est ainsi qu'une convention confie la gestion de 30 hectares, propriété de la commune, au Conservatoire. Cet ensemble préservé est complété par 20 hectares supplémentaires de domaine public fluvial (ce qu'on appelle les francs-bords), également confiés au Conservatoire par l'État (direction départementale des territoires - pôle fluvial).

Afin de permettre de découvrir cet espace de toute beauté, à deux pas du camping et du centre-bourg de Bonny-sur-Loire, inséré dans les circuits de randonnée locaux (GR3 et PR) et de la Loire à vélo, la commune et le Conservatoire vous proposent un sentier d'une longueur de 4,5 km.



Se rendre sur le site

Bonny-sur-Loire se trouve à 25 km à l'amont de Gien en rive droite de la Loire, à la limite entre région Centre et région Bourgogne.

Depuis le bourg de Bonny-sur-Loire, empruntez le pont aux soeurs. En poursuivant tout droit vers la Loire, vous arrivez devant le panneau d'accueil.

Vous pouvez aussi accéder au sentier par les bords de Cheuille. (cf. plan pages 2-3)

Bonny et le Conservatoire d'Orléans vont protéger « les Îles de la Loire »

■ **Propriété de la ville, cet espace sera géré par cet organisme de protection.**

Vendredi dernier, Michel Lechauve, le maire de Bonny, a signé une convention de gestion des « îles de la Loire » avec le Conservatoire Régional du Patrimoine naturel, représenté par sa présidente, Nino-Anne Dupieux. La convention, d'une durée de 15 ans, concerne les terrains situés entre la Loire et

la Cheuille, du camping aux abords du confluent entre fleuve et rivière. Le projet est né il y a 18 mois quand la SAFER a décidé de mettre en vente ces 30 hectares de rives que les Bonnichons ont coutume d'appeler « les Îles ».

Pas de mise sous cloche

La mairie de Bonny s'était alors portée acquéreur en même temps que le Conservatoire. Leur but commun était la protection de ces territoires riches en faune et en flore, fleuron



Article de la République du Centre - 2004

En savoir plus sur la commune et les moyens de la découvrir

4 parcours de randonnées pédestres balisés vous sont proposés :

- PR Climat des Loups (15 km),
- PR Les Prés aux Moines (10 km),
- PR Bords de Loire (8 km),
- PR Les Vallées Mathieu (7 km).

Une plaquette d'une visite d'une heure est à votre disposition à l'Office de tourisme pour connaître le patrimoine bonnychon.

Plus d'informations sur :

- <http://www.bonny-sur-loire.fr/>
- <http://www.randoloiret.eu/intro/>
- <http://www.rando.tourismeloiret.com/>

du patrimoine à Loire »



Un espace naturel préservé

Les îles de Bonny désignent les terres comprises entre la Loire et la Cheuille, dans le lit majeur de la Loire. Elles abritent de vastes prairies naturelles ceinturées d'une mosaïque d'habitats typiquement ligériens depuis les grèves sableuses jusqu'à la forêt alluviale.

On retrouve donc sur ce site tous les ingrédients d'un site majeur, inscrit au réseau européen Natura 2000 au sein du site "Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire".

Parmi les 23 habitats recensés sur le site, 5 types d'habitats sont en effet considérés d'intérêt européen :

- les communautés aquatiques dominées par les myriophylles et les nénuphars, en bordure de grèves,
- la mégaphorbiaie (prairie à hautes herbes) qui recèle un cortège floristique caractéristique et peut héberger des espèces patrimoniales,
- les prairies mésophiles et mésoxérophiles (à tendance sèche) du lit majeur,
- les pelouses sur sable de surface restreinte sur le site,
- les communautés forestières de bois dur et de bois tendre.



PLAN
LOIRE
GRANDEUR NATURE



Un espace de liberté pour la Loire et ses affluents

Ce titre symbolise le programme Loire nature, cadre de l'intervention du Conservatoire sur les vallées alluviales, la Loire, le Cher et l'Indre.

Il appartient à un plan national plus vaste, le Plan Loire grandeur nature dont l'objectif est de faire de ce bassin un territoire de développement durable, dans la déclinaison des politiques nationales et européennes (loi sur l'eau, directive cadre sur l'eau, politique agricole, prévention des inondations, qualité de l'eau, Natura 2000...).

Plus d'informations : www.plan-loire.fr

Echantillon d'espèces, des patrimoniales aux invasives

On nomme "**espèces patrimoniales**" des plantes ou des animaux remarquables par leur caractère de rareté. Il s'agit d'espèces protégées au plan régional, national, européen ou encore d'espèces sans statut de protection, dont la présence permet la désignation de zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF).

Scille d'automne (*Scilla autumnalis*)

Constituée d'une grappe de fleurs bleu violacé, cette belle plante affectionne les terrains sablonneux et secs. Protégée en région Centre, cette petite plante de la famille de la jacinthe fleurit à la fin de l'été.

Laïche de Loire (*Carex ligERICA*)

Espèce de pleine lumière, elle fleurit fin avril. Elle se développe chaque printemps à partir de racines vivaces. Son épi ovale abrite fleurs mâles au sommet et fleurs femelles à la base. Cette petite plante, protégée au niveau régional, n'attire pas l'oeil. Elle ne se rencontre pourtant que sur quelques fleuves d'Europe.

Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*)

Les fleurs jaunes, odorantes, sont groupées en panicules denses. Protégée au niveau régional, cette grande plante, de la famille du bouton d'or, apprécie les prairies à hautes herbes et humides.

"**Espèces invasives**" qualifie des plantes et des animaux, d'introduction volontaire ou accidentelle récente dans la nature, ayant un caractère prolifique et compétitif, conduisant à la disparition d'autres espèces. Empruntant l'axe écologique de la Loire, elles se disséminent tout au long de son cours et de ses affluents.

Renouée du Japon (*Fallopia japonica*)

Introduite aux Pays-Bas en 1825 comme plante ornementale, elle est connue en France depuis 1939. Plante mellifère, éventuellement comestible et médicinale, c'est une peste végétale qui prolifère le long des cours d'eau.

Érable negundo (*Acer negundo*)

C'est un arbre originaire du continent américain. Il n'était pas connu sur la Loire au début du XX^e siècle et devient localement l'arbre le plus fréquent de la forêt alluviale. Il peut vivre de vieux jours car le Castor ne semble apprécier ni son écorce, ni son bois réputé pour sa dureté.

La connaissance des **espèces animales** sur le site reste à améliorer. Outre les espèces les plus patrimoniales comme le Castor d'Europe, les oiseaux de Loire (sternes, petits gravelots...) et les passereaux ou encore les papillons, criquets et libellules (dont l'Agrion gracieux déterminant ZNIEFF), d'autres espèces, plus communes mais tout aussi curieuses, habitent les lieux.

Ouvrez l'oeil et rappelez-vous : observation rime avec discrétion !

Chevaliers

Guignette, gambette, aboyeur... tous limicoles de taille moyenne, ces migrateurs se reconnaissent à leur long bec, à leurs longues pattes et à leur ventre blanc cassé. Fidèles aux bords de Loire au printemps et en début d'automne, ils vous feront peut-être le plaisir de trotter devant vous !



Decticelle bariolée (*Bicolorana roeselii*)

Mais qui stridule ainsi ? Facilement audible voire observable dès la mi-juin, la Decticelle bariolée, sauterelle assez répandue sur les bords de Loire, vit sur les prairies plutôt sèches et à végétation haute.

Par beau temps, fermez les yeux et écoutez ce bourdonnement doux et plutôt fort, ponctué de quelques interruptions... C'est le chant des prairies !

Fadet commun (*Coenonympha pamphilus*)

Ce papillon est tout aussi commun que facile à reconnaître et à observer de près ou en vol de mai à septembre. Son aile postérieure brun orange est ornée d'un petit ocelle noir bien visible. Le nom de fadet lui vient de son vol désordonné et sautillant qui lui donne des allures de feu follet.



Aster lancéolé (*Aster lanceolatus*)

Cette plante vivace de la famille des marguerites a de magnifiques boutons (capitules) jaunes entourés de pétales (fines ligules) blancs. Portées par de fines aigrettes, comme celles du pissenlit, ses graines voyagent au gré du vent pour coloniser de nouveaux milieux. Dans certains secteurs, l'Aster est si compétitif qu'il devient le seul à pousser.

Solidage glabre (*Solidago gigantea*)

Au cours du mois d'août fleurit le solidage aux magnifiques hampes de fleurs jaune d'or. De la famille de l'aster, ses graines ont, elles aussi, un fort pouvoir de dissémination. C'est aussi une plante vivace qui chaque année renaît de ses racines. Comme l'aster, et comme c'est souvent le cas des invasives, le Solidage peut former des massifs où lui seul subsiste.



Quelques plantes communes faciles à identifier

Toutes les plantes ne sont pas rares ou protégées mais toutes ont de nombreux attraits : formes élégantes, couleurs chatoyantes, fleurs simples ou composées, feuilles finement ciselées... Toutes rivalisent de génie pour assurer leur reproduction, quelques-unes nous rendent de grands services avec leurs vertus thérapeutiques ou culinaires... Apprenez à en reconnaître quelques-unes !



Plantain majeur
Plantago major



Grande bardane
Arctium lappa



Géranium Herbe-à-Robert
Geranium robertianum



Achillée sternutatoire
Achillea ptarmica



Salicaire commune
Lythrum salicaria



Lierre terrestre
Glechoma hederacea



Tanaïse commune
Tanacetum vulgare



Vesce en épis
Vicia cracca



Sureau noir
Sambucus nigra

Rendez-vous insolites sur les Îles de Bonny

Le Milan noir, de retour d'Afrique

Nous sommes début avril, le Lierre terrestre tapisse de bleu le sous-bois et les rossignols ne sont pas encore arrivés. Haut dans les airs, comme un sifflement tremblé, "tiiiitiiiiiii... tuiiiiiiiiiiii", sonne le retour du Milan noir. Bientôt sa silhouette prolongée par une queue échancrée surgit au-dessus des peupliers.

À la saison des foins, peut-être aurez-vous la chance d'observer à nouveau notre oiseau qui, à la façon des mouettes, suit la barre de coupe du tracteur, à l'affût d'un mulot, d'un campagnol, d'une musaraigne qui feront le festin de ses poussins.

Ce rapace emblématique de la Loire niche dans un grand arbre de la ripisylve (peuplier), le nid consistant en un amas de branches coincées dans une fourche de l'arbre.

Après la reproduction, il quitte le val de Loire pour l'Afrique et des horizons bien lointains.



Ballet d'insectes sur une ombelle

De juin à juillet, à la lisière du bois, fleurit la Berce commune. Cousine de la carotte, elle dresse ses grandes ombelles au soleil et devient la plate-forme d'atterrissage de très nombreux insectes qui se régaleront ici du nectar de la plante.

Approchez et observez quelle diversité de couleurs et de formes occupe un si petit espace.

Des plantes pour soulager les démangeaisons

Dans l'ombre de la forêt alluviale vit un animal redoutable, assoiffé de sang et téméraire comme pas un. C'est le Moustique... du moins la femelle. Malheureux promeneurs en chemise et pantalon court ; si vous venez de la Cheuille, sans doute portez-vous déjà la trace de nombreuses piqûres. Heureusement, la nature est bien faite. Cherchez la feuille du plantain majeur, la feuille du Sureau noir ou un pied de Géranium Herbe-à-Robert. Triturez la plante au creux de la main. Pressez-la et exprimez son suc que vous appliquerez sur le bouton. La démangeaison n'aura même pas le temps d'apparaître !



La gestion "conservatoire" des Îles de Bonny

Des inventaires naturalistes aux propositions d'actions

On appelle "gestion conservatoire" un mode d'entretien qui vise à maintenir ou à restaurer les qualités naturelles d'un espace. Ces qualités s'appréhendent en termes de :

- **richesse floristique** (groupements de végétaux par affinités, plus ou moins bien "conservés" et plus ou moins dotés d'espèces rares),
- **richesse faunistique** (la présence d'un certain nombre d'animaux (insectes, oiseaux...) est associée à la qualité des groupements végétaux, des paysages, du mode d'entretien),
- **fonctionnalité écologique** (rôle joué par les prairies inondables (racines, sol...) dans l'épuration des eaux lors des crues par exemple mais les milieux peuvent jouer d'autres rôles).



Réunion de présentation du plan de gestion sur le site en juin 2007



Inventaire entomologique sur les prairies

Au cours de l'année 2005, le Conservatoire a donc établi un inventaire des qualités naturelles des îles de Bonny. **270 espèces de plantes dont 4 d'intérêt patrimonial ont ainsi été recensées. L'inventaire de la faune, qui reste à approfondir, fait état de la présence de 23 espèces d'oiseaux, de 16 espèces de sauterelles, criquets et grillons, d'une espèce d'amphibien.**

Ce diagnostic écologique confirme l'intérêt des prairies de

fauche, typiques du lit inondable de la Loire. Résultant des pratiques agro-pastorales traditionnelles maintenues sur le secteur jusque dans les années 1950-1970, ces dernières sont en bon état écologique.

Au terme de cette étape, le Conservatoire propose des mesures de gestion planifiées et mises en œuvre sur plusieurs années, dans un document de référence, le plan de gestion.

Le pâturage

Le nombre d'animaux (brebis sur les bords de Loire, vaches sur les prairies) et la durée de pâturage doivent être bien définis afin de ne pas "surpâturer" les prairies, au risque de les dégrader. Là encore, les animaux ne sont pas traités durant la période de pâturage. En effet, les produits anti-parasitaires se retrouveraient dans les bouses et entraîneraient la destruction des insectes coprophages comme le Bousier, dont se régale la Pie-grièche, ou encore la non-dégradation de la bouse, ce qui aurait un impact sur la qualité du sol.

Un partenariat avec l'agriculture et l'élevage

L'objectif est donc, entre autres, de maintenir les activités agropastorales, qui ont permis la bonne conservation des prairies, tout en travaillant avec les agriculteurs partenaires au respect de bonnes pratiques :

- **fauche tardive des prairies** (après le 20 juin), pas de traitement et pas de fertilisation,
- **pâturage bovin** pratiqué tous les ans sous la peupleraie et une année sur deux sur la parcelle voisine,
- **pâturage ovin itinérant** mené sur les bords de Loire (domaine public fluvial).



Grâce aux fonds européens (FEDER), au soutien de l'État et de la Région Centre dans le cadre du Plan Loire grandeur nature, cette activité agricole a pu être rétablie ici, en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Loiret.

Elle permet de répondre à plusieurs objectifs :

- préservation des espèces de plantes et d'animaux liées aux milieux ouverts (les prairies) dans le respect des directives européennes sur ce secteur Natura 2000,

- respect du bon écoulement des eaux en limitant l'encombrement du lit de la Loire, conformément aux objectifs de la direction départementale des territoires - pôle fluvial,
- contribution à un cadre paysager de qualité et à l'activité économique locale Une initiative similaire a également été mise en place sur des terrains communaux par le Syndicat d'aménagement des bords de Loire avec le soutien des communes et du Conseil général.

Un Conservatoire pour la nature

Créé en 1990, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre s'est donné pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique.

Ses axes de travail :

- la connaissance des espèces et des milieux,
- la préservation par la maîtrise foncière (acquisition) et d'usage (location, convention de gestion),
- la gestion des sites maîtrisés,
- l'information, l'animation et l'ouverture des sites au public.

Il gère des milieux aussi variés que des pelouses, prairies, marais, étangs, tourbières, milieux ligériens ou souterrains...

Il est membre de la fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels "Espaces Naturels de France"



Constitué en association loi 1901, le Conservatoire est un outil novateur, partenarial et consensuel de protection de la nature. Mais il est avant tout l'émanation d'une volonté citoyenne de transmettre à nos enfants un environnement dans toute sa diversité et sa beauté. Pour y parvenir et s'affirmer, la démarche "Conservatoire" doit pouvoir s'appuyer sur un large soutien populaire.



Pour cette raison, votre encouragement et votre adhésion sont essentiels.

Pour plus d'informations sur le site, pour une visite guidée ou pour vous procurer le programme annuel "Balades nature", contactez l'antenne Eure-et-Loir/Loiret du Conservatoire au 02 38 59 97 73

Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

Association agréée par le Ministère de l'Ecologie
et par le Ministère de la Santé et des Sports

3, rue de la Lionne - 45000 Orléans
Tel. : 02 38 77 02 72
<http://www.cen-centre.org>

Office de tourisme

29 Grande rue - 45420 Bonny-sur-Loire
Tél./Fax : 02.38.31.57.71
E-mail : outsidebonny@wanadoo.fr

Commune de Bonny

BP 6 - 45420 Bonny-sur-Loire
Tél. : 02 38 29 59 00
E-mail : mairiedebonny@wanadoo.fr
<http://www.bonny-sur-loire.fr/>

Un aménagement réalisé dans le cadre de :



Avec le soutien de :



Remerciements à : l'office de tourisme, la SERBHAG, Philippe Lasne, la Mairie de Bonny-sur-Loire et le SABL (Syndicat d'aménagement des bords de Loire).

Directeur de la publication : Ninó~Anne Dupieux
Dépôt légal : décembre 2010 - ISBN : 978-2-9511380-3-2 - Document gratuit

Conception : CPNRC/P. Cotty, I. Gravrand - Réalisation : HV Médias
Crédits photos : CPNRC/F. Breton, P. Cotty, F. Hergott, I. Gravrand, S. Gressette, B. Kleboth, A-F. Profit / Th. Cardinet (illustrations).